

## Avantages environnementaux des couches lavables

Saviez-vous qu'un bébé se fera changer de couche en moyenne 6 000 fois et produira près d'une tonne de couches avant d'atteindre le stade de la propreté?



Au Québec seulement, c'est près de 4 millions de couches jetables qui sont enfouies chaque jour, ce qui équivaut à 60 000 tonnes de déchets par année qui demanderont jusqu'à 500 ans avant de se décomposer! Les couches jetables représentent le troisième élément en importance en terme de déchets urbains enfouis.

1 couche lavable  
remplace 230  
couches jetables!

Voilà pourquoi votre municipalité, en collaboration avec la MRC de Lajemmerais, met sur pied un

programme de subvention des couches lavables, afin de diminuer le tonnage de déchets envoyés aux sites d'enfouissement. Une subvention équivalant au montant total de l'achat de couches lavables jusqu'à concurrence de **100 \$**, sera offerte aux parents de bébés de moins de d'un an qui désireront entreprendre un virage vert.

## Pour de plus amples détails

**Communiquez avec votre municipalité**  
ou avec le  
**Service de l'environnement de la MRC**  
**de Lajemmerais**

Tél. 450 583-3301  
Ligne Montréal : 514 856-5701  
[www.mrc.lajemmerais.ca](http://www.mrc.lajemmerais.ca)

\* La subvention versée par enfant équivaut au montant total de la facture jusqu'à concurrence de 100\$.



Crédit photo : Mère Hélène

**Calixa-Lavallée**  
771, chemin de la Beauce  
JOL 1A0  
450 583-6470

**Saint-Amable**  
616, rue de l'Église  
JOL 1N0  
450 649-3555

**Varenes**  
175, rue Sainte-Anne  
J3X 1T5  
450 652-9888

**Contrecoeur**  
5000, route Marie-Victorin  
JOL 1C0  
450 587-5901

**Sainte-Julie**  
1580, chemin du Fer-à-Cheval  
J3E 2M1  
450 922-7111

**Verchères**  
581, route Marie-Victorin  
JOL 2R0  
450 583-3307

## COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ

### Programme de subvention



100 \$ par  
enfant\*



MRC de Lajemmerais

# Formulaire d'inscription



À présenter à votre municipalité

Nom du parent :

\_\_\_\_\_

Adresse :

\_\_\_\_\_

Ville :

\_\_\_\_\_

Téléphone :

\_\_\_\_\_

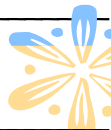
Date de naissance :  réelle  prévue

\_\_\_\_\_

Signature du parent :

\_\_\_\_\_

Date :



## Contrat d'engagement

Je \_\_\_\_\_  
m'engage à utiliser les couches lavables acquises en collaboration avec ma municipalité et la MRC de Lajemmerais pendant la période complète durant laquelle mon enfant portera des couches.

Ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_

À \_\_\_\_\_

Signature :

\_\_\_\_\_

## POUR EN SAVOIR PLUS...

### Comment faire une demande de subvention?

- × Lorsque les critères d'admission sont respectés, remplir le formulaire d'inscription et se présenter à l'Hôtel de ville de votre municipalité avec les pièces justificatives en mains. Les documents peuvent aussi être envoyés par la poste à votre Hôtel de ville (voir au verso).

### À qui s'adresse la subvention ?

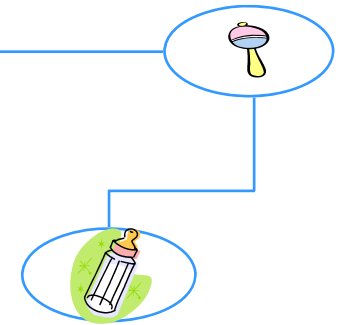
- × Aux parents d'un bébé âgé de **moins de 6 mois** en date du 1er janvier 2009 ou aux parents qui attendent un bébé et qui habitent sur le territoire de la MRC de Lajemmerais.

### Quels sont les kits subventionnés?

- × Un kit d'un **minimum de 20 couches lavables neuves.**

### Est-ce qu'une même famille peut avoir droit à plusieurs subventions?

- × Oui, si les autres enfants respectent les critères d'admission ci-contre avec pièces justificatives à l'appui.



## Critères d'admission

- Être **résident** de la ville où la demande est acheminée (territoire de la MRC de Lajemmerais).
- Attendre un **bébé** ou avoir un bébé âgé de **moins de 6 mois** en date du 1er janvier 2009.
- Fournir les **pièces justificatives.**
- Signer le **contrat d'engagement.**

## Pièces justificatives

- Preuve de **résidence** mentionnant votre adresse complète (permis de conduire, compte de taxes, copie de facture, etc.).
- Facture originale** en date de l'année 2009 pour l'achat d'un ensemble minimum de 20 couches lavables neuves.
- Une copie de la **preuve de naissance** de l'enfant (certificat de naissance).